

● ÉTAT DES LIEUX CONTRADICTOIRE

État des lieux

Modèle conforme à l'article 3 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, valable pour un logement **meublé ou vide**, à l'**entrée** comme à la **sortie**. À établir contradictoirement entre les parties lors de la remise des clés puis lors de leur restitution. Il fait partie intégrante du contrat de location dont il ne peut être dissocié.

☐ État des lieux d'ENTRÉE le ____ / ____ / ____

☐ État des lieux de SORTIE le ____ / ____ / ____

LÉGENDE ÉTATS



Neuf



Très bon état



Bon état



État moyen



Mauvais état

01 Le logement concerné

☐ Appartement ☐ Maison ☐ Autre : _____

☐ Meublé ☐ Vide

SURFACE (M²)

NOMBRE DE PIÈCES

ÉTAGE

ADRESSE COMPLÈTE

02 Les parties

LE BAILLEUR (OU SON MANDATAIRE)

NOM / DÉNOMINATION

DOMICILE OU SIÈGE SOCIAL

EMAIL · TÉLÉPHONE

LE(S) LOCATAIRE(S)

NOM(S) ET PRÉNOM(S)

NOUVELLE ADRESSE (ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE)

EMAIL · TÉLÉPHONE

03 Compteurs & connectivité

CHAUFFAGE ☐ Électrique ☐ Gaz ☐ Individuel ☐ Collectif ☐ Autre : _____

EAU CHAUDE ☐ Électrique ☐ Gaz ☐ Individuel ☐ Collectif ☐ Autre : _____

INTERNET ☐ Fibre ☐ Câble ☐ Autre : _____

COMPTEUR	N° DE COMPTEUR	RELEVÉ ENTRÉE	RELEVÉ SORTIE
Électricité — heures pleines			
Électricité — heures creuses			
Gaz			
Eau froide			

COMPTEUR	N° DE COMPTEUR	RELEVÉ ENTRÉE	RELEVÉ SORTIE
Eau chaude sanitaire			
Ancien occupant (électricité)			

04 *État des pièces*

ENTRÉE → SORTIE

BOÎTE AUX LETTRES

☐ N ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D

DÉTECTEUR DE FUMÉE

☐ Fonctionne ☐ Ne fonctionne pas

Entrée / Couloir

ENTRÉE → SORTIE

ÉLÉMENT	ENTRÉE	SORTIE	OBSERVATIONS (NOMBRE, REVÊTEMENT...)
Porte			
Murs & plinthes			
Sol			
Plafond			
Éclairage			
Prises & interrupteurs			
Sonnette / interphone			
Tableau électrique			

Salon / Séjour

ENTRÉE → SORTIE

ÉLÉMENT	ENTRÉE	SORTIE	OBSERVATIONS (NOMBRE, REVÊTEMENT...)
Porte			
Murs & plinthes			
Sol			
Plafond			
Éclairage			
Prises & interrupteurs			
Vitrage & volets			
Radiateurs			

Cuisine

ENTRÉE → SORTIE

ÉLÉMENT	ENTRÉE	SORTIE	OBSERVATIONS (NOMBRE, REVÊTEMENT...)
Porte			
Murs & plinthes			
Sol			
Plafond			
Éclairage			
Prises & interrupteurs			
Vitrage & volets			
Évier, robinetterie & joint			
Plaques de cuisson & four			
Hotte aspirante			
Réfrigérateur & congélateur			
VMC			

Toilettes

ENTRÉE → SORTIE

ÉLÉMENT	ENTRÉE	SORTIE	OBSERVATIONS (NOMBRE, REVÊTEMENT...)
Porte			
Murs & plinthes			
Sol			
Plafond			
Éclairage			
Prises & interrupteurs			
Vitrage & volets			
Abattant WC & cuvette			
Chasse d'eau			
VMC			

Salle de bain

ENTRÉE → SORTIE

ÉLÉMENT	ENTRÉE	SORTIE	OBSERVATIONS (NOMBRE, REVÊTEMENT...)
Porte			
Murs & plinthes			
Sol			
Plafond			
Éclairage			
Prises & interrupteurs			
Vitrage & volets			
Lavabo, robinetterie & joints			
Meuble vasque & miroir			
Baignoire / douche & joints			
Sèche-serviette			
VMC			

Chambre 1

ENTRÉE → SORTIE

ÉLÉMENT	ENTRÉE	SORTIE	OBSERVATIONS (NOMBRE, REVÊTEMENT...)
Porte			
Murs & plinthes			
Sol			
Plafond			
Éclairage			
Prises & interrupteurs			
Vitrage & volets			
Radiateurs			
Placard			

Chambre 2

ENTRÉE → SORTIE

ÉLÉMENT	ENTRÉE	SORTIE	OBSERVATIONS (NOMBRE, REVÊTEMENT...)
Porte			
Murs & plinthes			
Sol			
Plafond			
Éclairage			
Prises & interrupteurs			
Vitrage & volets			
Radiateurs			
Placard			

Balcon / Terrasse

ENTRÉE → SORTIE

ÉLÉMENT	ENTRÉE	SORTIE	OBSERVATIONS (NOMBRE, REVÊTEMENT...)
Porte			
Murs			
Sol			
Plafond			
Éclairage			
Prises & interrupteurs			
Garde-corps			
Brise-vue			

Parking / Box / Garage

ENTRÉE → SORTIE

ÉLÉMENT	ENTRÉE	SORTIE	OBSERVATIONS (NOMBRE, REVÊTEMENT...)
Porte de garage			
Murs			
Sol			
Plafond			
Éclairage			
Prises & interrupteurs			

Pièce supplémentaire :

ENTRÉE → SORTIE

ÉLÉMENT	ENTRÉE	SORTIE	OBSERVATIONS (NOMBRE, REVÊTEMENT...)

05 Inventaire du mobilier

LOCATIONS MEUBLÉES

À compléter uniquement pour les **locations meublées**. Indiquez le nombre et l'état (N / A / B / C / D) à l'entrée et à la sortie.

Électroménager					
ÉLÉMENT	ENTRÉE		SORTIE		OBSERVATIONS
	NOMBRE	ÉTAT	NOMBRE	ÉTAT	
Réfrigérateur					
Congélateur					
Cuisinière					
Four					
Four micro-ondes					
Grille-pain					
Bouilloire					
Cafetière					
Lave-vaisselle					
Lave-linge					
Sèche-linge					
Téléviseur					
Fer à repasser					
Aspirateur					

Équipements de ménage					
ÉLÉMENT	ENTRÉE		SORTIE		OBSERVATIONS
	NOMBRE	ÉTAT	NOMBRE	ÉTAT	
Balais					
Balayettes					
Pelles					
Seaux					
Chiffons					
Serpillères					

Équipements de cuisine

ÉLÉMENT	ENTRÉE		SORTIE		OBSERVATIONS
	NOMBRE	ÉTAT	NOMBRE	ÉTAT	
Grandes assiettes					
Petites assiettes					
Assiettes creuses					
Fourchettes					
Couteaux de table					
Couteaux de cuisine					
Couteaux à pain					
Petites cuillères					
Grandes cuillères					
Verres à eau					
Verres à pied					
Bols					
Tasses					
Soucoupes					
Tire-bouchons					
Décapsuleurs					
Carafes					
Planches à découper					
Plats					
Saladiers					
Passoires					
Poêles					
Casseroles					
Égouttoirs					
Ouvre-boîtes					
Torchons					
Poubelles					

Équipements de literie

ÉLÉMENT	ENTRÉE		SORTIE		OBSERVATIONS
	NOMBRE	ÉTAT	NOMBRE	ÉTAT	
Matelas					
Traversins					
Taies de traversin					
Oreillers					
Taies d'oreiller					
Draps plat					
Draps housse					
Couettes					
Housses de couette					
Couvertures					
Alaises					
Couvre-lits					
Coussins					

Mobilier					
ÉLÉMENT	ENTRÉE		SORTIE		OBSERVATIONS
	NOMBRE	ÉTAT	NOMBRE	ÉTAT	
Tables					
Chaises					
Tabourets					
Canapés					
Fauteuils					
Bureaux					
Placards					
Commodes					
Buffets					
Lits simples					
Lits doubles					
Lampes					

Autre mobilier					
ÉLÉMENT	ENTRÉE		SORTIE		OBSERVATIONS
	NOMBRE	ÉTAT	NOMBRE	ÉTAT	

06 Observations générales & réserves

07 Mention légale & signatures

Conformément à l'article 3 de la Loi n° 89-462 du 6 Juillet 1989, un état des lieux doit être établi contradictoirement entre les parties lors de la remise des clés au locataire, et lors de la restitution de celles-ci. Les cosignataires reconnaissent avoir reçu chacun un exemplaire du présent état des lieux et s'accordent pour y faire référence lors du départ du locataire. Cet état des lieux est transmis en main propre à chacune des parties. Le locataire sortant ou son représentant est informé que les dégradations ou défauts d'entretien constatés sur le présent état des lieux peuvent relever de son éventuelle responsabilité après comparaison avec l'état des lieux d'entrée. Il reconnaît que des indemnités correspondant à des dégradations ou défauts d'entretien seront imputées sur son dépôt de garantie. Le présent état des lieux établi contradictoirement entre les parties qui le reconnaissent exact, fait partie intégrante du contrat de location dont il ne peut être dissocié.

Ainsi fait contradictoirement et signé à _____, le ____ / ____ / ____.

LE BAILLEUR / MANDATAIRE

Signature précédée de « Lu et approuvé »

LE(S) LOCATAIRE(S)

Signature précédée de « Lu et approuvé »